



CHAMPIONNAT U 13 MASCULIN PROMOTION SAISON 2024 / 2025

REGLEMENT PARTICULIER

La mixité est **INTERDITE**

PREMIERE PHASE

Le championnat « U 13 masculin PROMOTION » est composé de 15 poules de 6 équipes qui se rencontreront en match ALLER

DEUXIEME PHASE

A l'issue de la première phase, les équipes seront réparties en quatre niveaux

- ELITE équipes classées 1^{ère} de chaque poule avec les équipes qui descendent du brassage Région
- EXCELLENCE équipes classées 2^e de chaque poule
- HONNEUR équipes classées 3^e et 4^e de chaque poule
- PROMOTION équipes classées 5^e et 6^e de chaque poule

La commission sportive pourrait être amenée à modifier certaines modifications à ce règlement

Pour l'attribution du titre de champion départemental U13M « ELITE»

Les équipes classées 1^{ère} de chaque poule de la 1^{ère} phase seront réparties en 2 poules de 10 équipes et se rencontreront en match ALLER et RETOUR.

Dates pressenties : 16, 23, 30 novembre 7, 14 décembre 11, 18, 25 janvier 1 février 1, 8, 15, 22, 29 mars
19, 26 avril 3, 10 mai

- ⇒ Les équipes classées 1^{ère} de chaque poule de la 2^{ème} phase se rencontreront en match ALLER/RETOUR pour l'attribution du titre U13M ELITE.
Week-end : 24 mai
Week-end : 7 juin

ARBITRAGE U13M ELITE :

Les arbitres sont désignés par le répartiteur arbitre du district concerné. Les frais d'arbitrage sont régler à part égale par les clubs même si le club à une école d'arbitrage.

Pour l'attribution du titre de champion départemental U13M « EXCELLENCE»

Les équipes classées 1^{ère} de chaque poule de la 1^{ère} phase seront réparties en 2 poules de 8 équipes et se rencontreront en match ALLER et RETOUR.

Dates pressenties : 16, 23 novembre 7, 14 décembre 11, 18, 25 janvier 1 février 1, 15, 22, 29 mars 26 avril
3 mai

- ⇒ Les équipes classées 1^{ère} de chaque poule de la 2^{ème} phase se rencontreront en match ALLER/RETOUR pour l'attribution du titre U13M EXCELLENCE.
Week-end : 17 mai
Week-end : 24 mai

Pour l'attribution du titre de champion départemental U13M « HONNEUR»

Les équipes classées 3^{ème} et 4^{ème} de chaque poule de la 1^{ère} phase seront réparties en 4 poules de 8 équipes et se rencontreront en match ALLER et RETOUR.

Dates pressenties : 16, 23 novembre 7, 14 décembre 11, 18, 25 janvier 1 février 1, 15, 22, 29 mars 26 avril
3 mai

- ⇒ Les équipes classées 1ère de chaque poule de la 2ème phase se rencontreront en match ALLER/RETOUR pour l'attribution du titre U13M HONNEUR.
Week-end : 10 et 17 mai
Week-end : 24 mai et 7 juin

Pour l'attribution du titre de champion départemental U13M »PROMOTION »

Les équipes classées 5^e et 6^e de chaque poule de la 1ère phase seront réparties en 5 poules de 6 équipes et se rencontreront en match ALLER et RETOUR.

Dates pressenties : 16,23 novembre 7 décembre 11, 18 janvier 1 février 1, 15,29 mars 26 avril

- ⇒ Les équipes classées 1ère de chaque poule de la 2ème phase se rencontreront en match ALLER/RETOUR pour l'attribution du titre U13M PROMOTION.
Tour préliminaire week end du 3 mai : 1^{er} de la Poule B / 1^{er} de la Poule A (1 seule rencontre)
Week-end du 10 mai : Vainqueur du tour préliminaire (BA) / 1^{er} de la Poule C (match aller)
Week-end du 10 mai : 1^{er} de la Poule D / 1^{er} de la Poule E (match aller)
Week-end du 17 mai : 1^{er} de la Poule C / Vainqueur du tour préliminaire (match retour)
Week-end du 17 mai : 1^{er} de la Poule E / 1^{er} de la Poule D (match retour)
Week-end du 24 mai: Finale des vainqueurs (match aller)
Week-end du 7 juin : Finale des vainqueurs (match retour)

N. B.

BC St POLOIS reçoit salle COUBERTIN

AMBLETEUSE / MARQUISE 1 et 2 reçoit salle du Collège à MARQUISE

HESDIGNEUL reçoit salle des sports à HESDIGNEUL

BERCK 2 reçoit au Palais des sports à BERCK

BC ARDRES 2 reçoit salle de l'Ecogymnase à BOIS EN ARDRES

Responsables des Championnats : 2ème phase

Elite et Excellence

Michèle ROBILLART

Port: 06 83 21 54 08

qualification.c62@orange.fr

Honneur et Promotion

Dany PENIN

Port : 06 84 89 42 38

dany.penincd62@gmail.com